

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 943

présenté par  
M. Dussopt

-----

### ARTICLE 35 C

À l'alinéa 7, après le mot :

« décret »,

insérer les mots :

« en Conseil d'État ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.